



HAAC

N° 06 / HAAC / 191 P COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA HAAC

En vue de la consolidation et de la modernisation de ses moyens d'action et d'intervention pour une meilleure exécution de sa mission, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), vient de finaliser l'élaboration de son Plan stratégique. Ce nouveau cadre de référence définit, à travers cinq (05) axes, les activités de l'instance de régulation des médias et de la communication pour la période 2019-2023, en mettant l'accent sur la réorganisation et la dynamisation des services internes, la couverture nationale de la régulation des médias, le renforcement du cadre règlementaire et professionnel d'exercice des métiers de la communication et le rayonnement institutionnel.

A cet effet, la HAAC organise à l'Hôtel 2 février de Lomé, le 08 avril 2019, sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, un atelier national d'adoption auquel prendront part des représentants des organisations professionnelles des médias et de la communication, de l'administration publique et des partenaires au développement.

Au-delà de l'adoption dudit Plan, les travaux seront consacrés aux enjeux, défis et perspectives de la régulation de la communication, mission essentielle de la HAAC dans un environnement médiatique ouvert, mais propice à la consolidation de la liberté de presse au Togo.

Le Plan stratégique sera le cadre de référence d'intervention de la HAAC, à travers lequel l'Etat et les partenaires techniques et financiers (PTF) parties prenantes au développement, pourraient apporter leurs contributions en vue d'un exercice plus efficace de la régulation dans le secteur des médias, de la communication et de la publicité au Togo.



Fait à Lomé le 04 avril 2019

Le Président

Pitalounani TELOU